



Commission paritaire des services des aides familiales et des aides seniors

3180120 Services des aides familiales et des aides seniors de la communauté française, de la région wallonne et de la communauté germanophone

Commissions communautaires commune et française de la Région de Bruxelles-Capitale

Vêtements de travail	2
Frais de déplacements des aides ménager(ère)s en formation requalifiante d'aide familial(e)	2
Allocations de foyer et de résidence.....	2
Prime de fin d'année.....	2
Prestations de nuit pour les gardes à domicile	2
Prestations des week-ends et jours fériés	2

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>



Vêtements de travail

CCT du 21 juin 2010 (100235)

Vêtements de travail

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2010 pour une durée indéterminée

Frais de déplacements des aides ménager(ère)s en formation requalifiante d'aide familial(e)

CCT du 17 janvier 2011 (103299)

Frais de déplacements des aides ménager(ère)s en formation requalifiante d'aide familial(e)

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} septembre 2010 au 27 mai 2012

Allocations de foyer et de résidence

CCT du 16 septembre 2002 (68728)

Convention collective de travail du 16 septembre 2002 remplaçant la CCT du 10 décembre 2001 relative à l'allocation de foyer - résidence

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2001 pour une durée indéterminée

Prime de fin d'année

CCT du 19 juin 2006 (104253)

Octroi d'une prime de fin d'année dans le secteur des services d'aide aux familles et aides seniors subventionnés par les Commissions communautaires commune et française de la Région Bruxelles-Capitale

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2006 pour une durée indéterminée

Prestations de nuit pour les gardes à domicile

CCT du 20 février 2006 (78953)

Conditions de travail, de rémunération pour les prestations de nuit pour les gardes à domicile

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2006 pour une durée indéterminée

Prestations des week-ends et jours fériés

CCT du 4 septembre 1997 (46460)

Prestations des week-ends et jours fériés

Tous les articles

Durée de validité : 4 septembre 1997 pour une durée indéterminée



Chapitre 1^{er}. La présente convention collective de travail s'applique aux travailleurs et à leurs employeurs qui ressortissent à la Commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors, subventionnés par la Région wallonne, les Commissions communautaires commune et française de la Région de Bruxelles-Capitale et par la Communauté germanophone.

On entend par « travailleurs », les aides familiales et aides seniors, les aides ménagères hommes et femmes, et les ouvriers et ouvrières.

Chapitre II. Dispositions

Art.2. A partir du 1^{er} octobre 1997, un sursalaire de 20 p.c. est appliqué pour les prestations de week-ends et de jours fériés.

Il est appliqué au dimanche pour les travailleurs en régime six jours et aux samedi et dimanche pour les travailleurs en régime cinq jours.

Art.3. Les dispositions plus favorables conclues au niveau des services restent d'application également pour les nouveaux contrats.

Chapitre III. Dispositions finales

Art.4. La présente convention collective de travail entre en vigueur le 4 septembre 1997.

Elle est conclue pour une durée indéterminée.